

Directeur : Ludovic BAUDIER
Directeur adjoint : Ludovic MASSION
Médecins Pédiatres :
Dr Franck DUBOIS - Dr Henri GOGOVR
(Bourg en Bresse)
Dr Laurence DUBUST (Nantua)
Dr Isabelle PRUVOST (Ferney-Voltaire)

Vous êtes parent, médecin, travailleur social,
paramédical ou professionnel de la petite
enfance :
Vous pouvez nous contacter afin d'avoir plus
d'information

Accueil des familles : sur rendez-vous

Heures d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 9h-12h / 13h-17h
Vendredi : 9h-12h30

Gestionnaire :
APF France handicap
<https://www.apf-francehandicap.org/>

Financement :
Le financement des actions est assuré
intégralement par la Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de l'Ain et par le Conseil
Départemental de l'Ain.
Aucune participation financière n'est
demandée aux familles pour les actions du
CAMSP.

Le CAMSP de l'Ain APF France handicap

CAMSP - Antenne de Bourg en Bresse

6 bis avenue du champ de foire
01000 BOURG EN BRESSE
Tél : 04 74 22 00 73
Courriel : camsp.bourg-en-bresse@apf.asso.fr

CAMSP - Antenne de Nantua

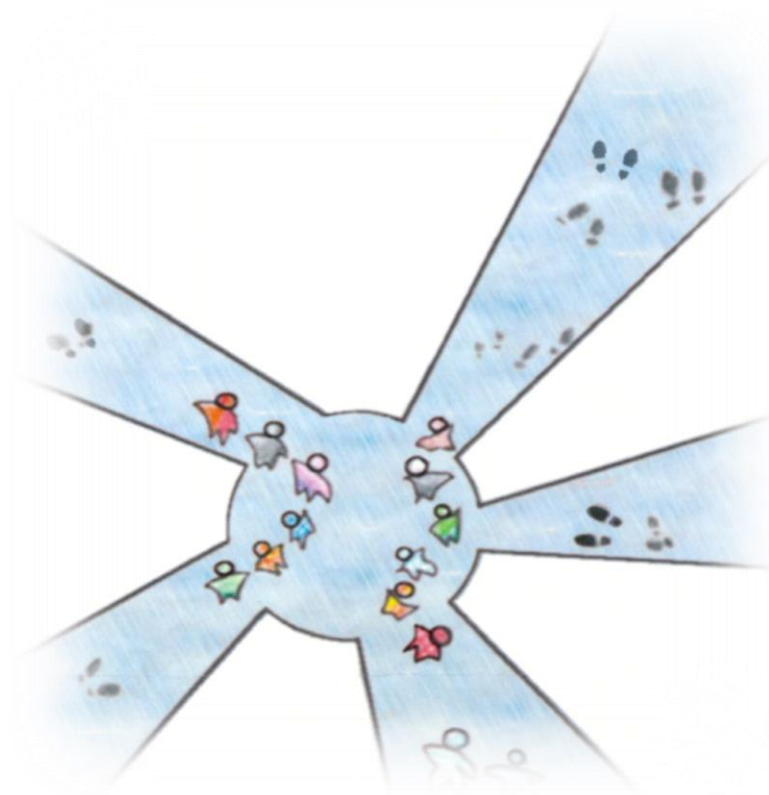
50 rue Paul PAINLEVE
Maison de Santé du lac
01130 NANTUA
Tél : 04 74 73 41 20
Courriel : camsp.nantua@apf.asso.fr

CAMSP - Antenne de Ferney-Voltaire

13 A chemin du Levant
01210 FERNEY-VOLTAIRE
Bâtiment le Keynes 2^e étage
Tél : 04 50 40 41 44
Courriel : camsp.ferney-voltaire@apf.asso.fr

CAMSP

Centre d'Action Médico- Sociale Précoce



Qu'est-ce qu'un CAMSP ?

▪ C'est un lieu d'accueil :

- qui reçoit, à la demande des parents, des enfants de 0 à 6 ans pour lesquels il est repéré ou suspecté des inquiétudes dans le développement moteur, mental, sensoriel ou comportemental. Dans certains cas il peut s'agir de dépistage précoce.

- il suffit aux parents de prendre directement contact avec le CAMSP.

▪ C'est une équipe de professionnels

qui écoute, qui informe et peut mettre en œuvre des soins en vue de permettre à l'enfant une bonne adaptation sociale et éducative dans son milieu de vie.

▪ C'est un lieu d'accompagnement :

Que ce soit lors de l'accueil, de l'évaluation, de l'orientation ou lors des prises en charge au sein du CAMSP, les parents sont accompagnés et soutenus par les membres de l'équipe qui les reçoivent régulièrement s'ils le souhaitent.

▪ C'est un lieu d'indication :

Pour une prise en charge appropriée aux troubles si besoin, toujours en lien avec les parents et en fonction du projet particulier de l'enfant.

Que fait-on au CAMSP ?

▪ C'est un lieu d'évaluation et d'information :

Il peut être proposé :

- des temps de consultations médicales spécialisées en lien avec la demande d'évaluation.

-des évaluations, des bilans des aptitudes sensorielles, comportementales, motrices et langagières.

-des temps de rencontres et d'informations.

-un temps d'élaboration et de co-construction d'un projet personnalisé.

▪ Où et comment se déroulent les interventions ?

- Les interventions ont lieu principalement dans les locaux du CAMSP.

- En accord avec les parents, elles peuvent se dérouler sur le lieu de vie de l'enfant (maison, crèche halte-garderie, école...) en fonction des projets personnalisés.

- L'équipe du CAMSP détermine et met en œuvre des actions éducatives et thérapeutiques individualisées visant à mieux connaître et développer les potentiels de l'enfant.

Qui travaille au CAMSP ?

▪ **L'intervention d'une équipe pluridisciplinaire** permet une vision large et singulière de chaque enfant en prenant en compte les préoccupations et les attentes de sa famille.

▪ **Les médecins du CAMSP** ne remplacent pas les médecins de famille. Ils interviennent en relation et en complément.

▪ **Sous la responsabilité d'un directeur et d'un médecin pédiatre** interviennent :

- Responsable de service
- Médecin Pédiatre
- Médecin de médecine physique et de réadaptation
- Secrétaire
- Comptable
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Assistant social
- Educateur de jeunes enfants/Educateur spécialisé/ Moniteur Educateur
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Psychomotricien